

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 4

Artikel: Les touristes suisses vers la France
Autor: Médecin, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES TOURISTES SUISSES VERS LA FRANCE

par

Jean Médecin

Député-Maire de Nice

Président-délégué du Conseil supérieur du tourisme français

ENTRE la Suisse et la France ont toujours existé des relations si constantes et si amicales, un si intense courant d'échanges économiques, sociaux, culturels, que se sont établies, peu à peu, d'un peuple à l'autre, une interpénétration, une intimité de cœur profondes, que renforce encore une identité de langage s'étendant sur plus d'un tiers du territoire suisse.

La plupart des Suisses considèrent la France comme leur seconde patrie par l'esprit ; l'œuvre de J.-J. Rousseau, que revendiquent les deux pays, est le plus probant témoignage de cette communauté de culture sans cesse confirmée. Si, de tout temps, les écrivains, les artistes suisses sont venus chercher à Paris l'exaltation intellectuelle propice à leurs travaux, bien des nôtres aussi, après Voltaire, après M^{me} de Staël, trouvèrent asile en Suisse, ou voulurent demander à cette belle contrée, séjour de paix et d'harmonie, le meilleur de leur inspiration.

Pour les Français, la Suisse représente avant tout la nation fraternelle, toujours au service du plus haut idéal humain, la terre de liberté, le refuge traditionnel à l'accueil chaleureux. L'admirable action de nos amis suisses au cours des deux dernières guerres, leur inépuisable générosité, leur dévouement ont créé pour nous une dette de reconnaissance qui ne s'éteindra pas.

Ces liens si cordiaux, cette attirance réciproque, ont suscité, depuis longtemps déjà, entre les deux pays, un important mouvement touristique.

C'est seulement au cours de ces dernières années, toutefois, depuis que, en 1946, la France a entrepris la remise en valeur de son patrimoine touristique ravagé par la guerre, que s'est intensifié le courant de la fréquentation suisse.

Le nombre des touristes suisses qui, avant la dernière guerre visitaient notre pays, restait inférieur à 100.000. En 1951, il a atteint 475.000 et 450.000 en 1952. (Nos services de statistiques ne sont pas encore en possession des résultats définitifs pour 1953.)

Les causes premières de cet accroissement sont d'ordre général et signes de notre temps, où chacun voyage ou veut voyager.

L'extension de l'instruction publique, les moyens d'information modernes, radio, télévision, qui atteignent de nouvelles couches de population, suscitent partout une curiosité d'esprit, un désir de « voir du pays », que la prodigieuse rapidité des communications, les lois sociales assurant à tous les loisirs, permettent de satisfaire.

La faveur particulière dont a joui la France entre les années 1946 et 1951 est en liaison directe avec l'amélioration de notre équipement et les efforts de propagande réalisés par nos organismes officiels de tourisme, en Suisse, spécialement, par nos bureaux de Zurich et de Genève.

Notre pays a entrepris, aussitôt après la guerre, un énorme effort de rééquipement dans le domaine du tourisme : nous avons réparé les dommages subis par nos installations, modernisé nos chambres d'hôtel et rééquipé en partie nos établissements thermaux. Mais c'est surtout

dans les stations de montagne que nos réalisations ont été les plus brillantes; nos stations de Val d'Isère, de Courchevel, de l'Alpe d'Huez, dans les Alpes, de Font-Romeu, dans les Pyrénées, peuvent désormais accueillir une clientèle avide des joies des sports d'altitude, pour lesquels, cependant, nos amis suisses détiennent une incontestable supériorité.

VOYONS quelles sont les régions de prédilection des touristes suisses, et laissons parler les statistiques, qui, dans leur rigueur, suffiront à nous éclairer.

Le tableau ci-dessous donne pour les années 1952 et 1953, le décompte par région du nombre de visiteurs suisses, étant entendu qu'il ne correspond pas au total général pour chacune de ces deux années, mais seulement aux indications données par les régions qui ont achevé, à l'heure actuelle, d'établir leurs statistiques.

	1953	1952
Paris	63.004	88.626
Côte d'Azur	32.497	32.488
Grenoble	5.063	?
Est	22.157	19.846
Ile-de-France	1.500	1.800
Bretagne	1.670	2.559
Côte basque	1.725	1.732
Savoie et Haute-Savoie	7.000	?
Bordeaux	922	1.174

Ces chiffres révèlent de façon frappante la prédominance de Paris et de la Côte d'Azur.

Paris, capitale de l'esprit, du goût, de l'élégance, avec le prestige de sa culture millénaire, de ses beautés architecturales et de ses trésors d'art, Paris, où s'offrent en une éblouissante synthèse toutes les créations du génie français, exerce aux yeux du monde entier une séduction magique.

Les sondages effectués par notre Comité régional de tourisme révèlent que les Suisses, très nombreux, visitent à Paris, les musées, les expositions artistiques ou industrielles, comme les théâtres et les restaurants, qu'ils y achètent des livres aussi bien que des objets de luxe ou des articles de haute mode.

La Côte d'Azur, à qui la douceur de son climat, le charme tant vanté de ses paysages, ont de bonne heure imposé sa vocation touristique, possède un équipement hôtelier digne d'accueillir les hôtes les plus exigeants; les visiteurs suisses y retrouvent le confort et le luxe de bon ton auxquels ils sont habitués avec l'agrément des fêtes brillantes prévues à chaque saison pour leur plaisir.

Elle est d'ailleurs très proche pour eux, puisqu'ils sont à mi-chemin entre Paris et la Méditerranée; une nuit et

un jour de chemin de fer leur suffisent pour s'y rendre, et la liaison aérienne Genève-Nice se fait en deux heures.

Les notes de voyage que nous relevons dans un numéro de janvier 1953 du journal « Tages Anzeiger », de Zurich, traduisent bien le sentiment si souvent exprimé par des visiteurs suisses devant ces paysages merveilleusement ensoleillés, cette mer éblouissante : « Les souvenirs que j'ai rapportés de la Côte d'Azur où j'ai fait un séjour cet automne sont aussi impérissables que si j'avais découvert une planète lointaine et nouvelle. Maintenant, je suis replongé dans le brouillard de notre pays hivernal, mais rien ne peut m'empêcher de m'évader par la pensée, vers ces chemins où je me suis si souvent promené, remplis de cactus et de ces magnifiques plantes grasses. Rien ne peut rendre le charme des longues rêveries au crépuscule sur les bords de la Côte. J'ai l'impression d'avoir abordé sur les rives d'un pays nouveau, le pays de la beauté, d'une beauté qui refléurait sans cesse. »

Nos statistiques indiquent ensuite, dans l'ordre des préférences, les régions frontalières de l'Est. Les échanges entre elles et la Suisse sont forcément nombreux, mais peut-être convient-il de ne pas toujours les considérer comme des déplacements touristiques, beaucoup d'entre eux correspondant, certainement, à des voyages d'affaires.

Dans la région de Grenoble, en Savoie et Haute-Savoie, le nombre des touristes suisses a augmenté en raison de

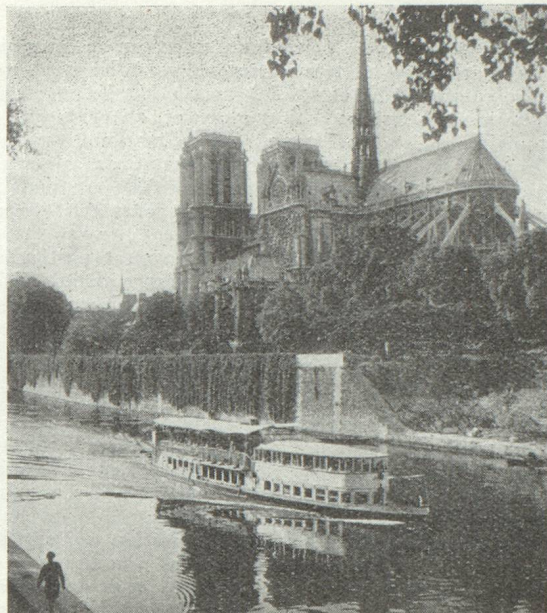


Les récifs granitiques de la Pointe du Raz, avancée de la presqu'île bretonne, avec les phares de La Vieille, et vers le large, d'Ar-Men

l'attrait nouveau de nos stations de montagne désormais équipées. Il s'est établi une certaine réciprocité entre elles et les stations suisses, les Français vont encore faire du ski en Suisse, mais les Suisses sont également curieux de venir en faire chez nous.

Les bureaux officiels du tourisme français se sont efforcés, depuis 1949, de développer des campagnes de propagande destinées à faire connaître de nouvelles provinces françaises. En 1949, 1950 et 1951 ont été lancées trois campagnes : « Léman-Val de Loire », « Léman-Côte d'Argent » et « Vers la Bretagne climatique ». Elles ont porté leur fruit et les chiffres accusés, ci-dessus, par les statistiques, correspondent à cet effort de création de courants touristiques nouveaux. Des voyages de journalistes suisses ont d'ailleurs été organisés dans ces régions, et il est intéressant de se reporter au compte rendu qu'ils en ont donné dans la grande presse. La richesse des souvenirs historiques et archéologiques, la douceur des paysages du Val de Loire, semblent avoir charmé nos visiteurs, ainsi que l'architecture romane des pays du centre, indiqués sur les itinéraires routiers tracés par nos services de propagande pour le voyage « Léman-Côte d'Argent ».

Enfin, tout en s'efforçant de révéler aux visiteurs suisses

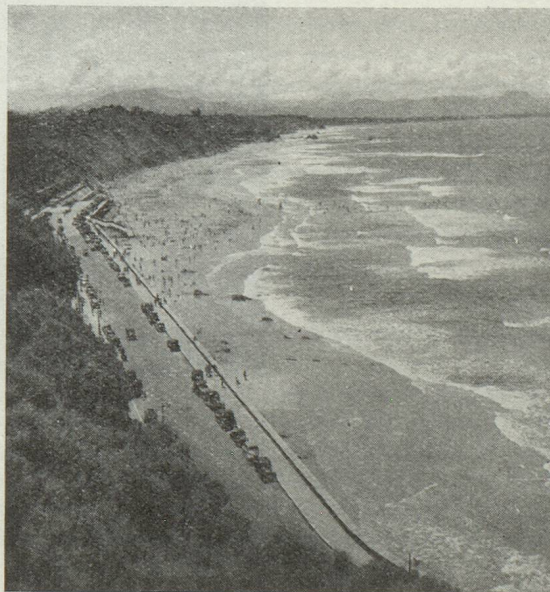


Et voici Paris et sa cathédrale, on pourrait dire son berceau... Au fil de l'eau, le long de ses quais chargés d'histoire, parmi les verdurees toutes neuves d'un printemps clair, la tranquillité d'un après-midi pourtant si riche...

la Bretagne pittoresque, nos bureaux de tourisme leur ont indiqué les avantages d'un climat marin, fortement iodé qui compense les carences de leur climat continental.

DEPUIS 1951, cependant, force nous est de constater un léger fléchissement du nombre des touristes suisses en France qui était de 475.000 en 1951, et n'a été que de 450.000 en 1952. Pour 1953, les statistiques ne sont encore que partiellement connues, mais il est probable qu'elles accuseront une certaine baisse; c'est d'ailleurs à Paris surtout que le nombre des visiteurs suisses a diminué. Par contre, le nombre de touristes français se rendant en Suisse a progressivement augmenté depuis 1951, passant de 385.700 à 474.700 en 1952 et à 481.700 pour 1953.

Symphonie de mer et de montagnes... L'océan éclate en sa pleine vigueur. C'est la terre des Basques encore mystérieuse, lieux chers à Loti, Francis Jammes et Rostand



Il est peu probable, cependant, que pour le moment, ces fluctuations soient très fortement ressenties par notre balance commerciale, et spécialement notre balance touristique avec la Suisse; il faut observer, en effet, que si les touristes suisses, en France, sont moins nombreux que les Français en Suisse, la durée moyenne de séjour de ces derniers est de trois jours, tandis qu'elle est, pour le séjour des Suisses en France, de cinq jours en 1951 et de quatre jours en 1952.

Cette légère régression n'est qu'un aspect particulier de la diminution enregistrée par la France depuis 1952 dans le nombre des touristes étrangers reçus par elle. L'année 1951 marque, à cet égard, un point culminant qui ne s'est pas maintenu. Doit-on en conclure que le tourisme français soit à la veille d'une crise, comme le prétendent certains? Je ne le crois pas. Depuis trois ans, en effet, des pays nouveaux se sont ouverts au tourisme, et le fait que leur monnaie soit dévaluée, leur vaut, de toute évidence, une certaine faveur. Mais, la première curiosité satisfaite reviendra à ses habitudes et reprendra le goût de la France.

Il est cependant un aspect de la question qui appelle une mise au point : on souligne que les prix des prestations touristiques françaises, notamment ceux de l'hôtellerie, sont trop élevés et que, malgré le cours du change défavorable pour les Français, ceux-ci paient moins cher dans les hôtels suisses que chez eux. Il est exact qu'à l'heure actuelle, les prix des hôtels français sont supérieurs à ceux des hôtels étrangers, moins cependant qu'on ne le dit parfois, encore qu'en ce domaine la comparaison soit bien difficile, la *qualité* justifiant en matière de prestations des écarts parfois plus sensibles même. Cette situation n'est pas le fait des hôteliers français, mais la conséquence d'une fiscalité plus lourde, des charges sociales, de l'amortissement des investissements considérables qui ont été affectés à la remise en état et à la modernisation de leurs établissements. Fort heureusement, à l'heure actuelle, les pouvoirs publics envisagent certaines exonérations d'ordre fiscal en faveur des hôteliers. Il est permis d'espérer que, si ces mesures sont adoptées, l'hôtellerie française pourra s'aligner sur les prix pratiqués dans les autres pays, et l'on peut affirmer qu'elle a le désir de le faire.

LA FRANCE possède, dans le domaine touristique, une ancienne et solide renommée qu'elle veillera à soutenir par tous les moyens.

Nos efforts tendront particulièrement à favoriser la venue en France de nos voisins suisses.

Souhaitons de voir se multiplier des initiatives telles que la récente venue dans ma ville de Nice des techniciens de la télévision suisse, qui auront rapporté à leurs compatriotes des images inédites de notre région, leur offrant ainsi une nouvelle et plus séduisante invitation au voyage.

C'est toujours avec enthousiasme que nous accueillons, parmi nous, les groupes folkloriques, avec les jeunes filles parées des gracieux atours de leurs cantons, les associations d'étudiants, de sportifs, de musiciens suisses, qui viennent se mêler pour quelques jours à notre vie, et nous faire connaître un peu de la leur.

Les Niçois ont gardé le souvenir des fêtes rhodaniennes qui, en 1934, amenèrent en leur cité une délégation de Lausannois venus célébrer, aux rivages méditerranéens, le grand fleuve commun. Le Rhône, trait d'union naturel entre la France et la Suisse à qui il ouvre une voie d'accès vers les horizons maritimes, est appelé à jouer un jour un rôle prépondérant dans l'économie de nos pays, et il est permis d'espérer un avenir riche d'immenses possibilités encore inexploitées.

De semblables manifestations franco-suisses dépassent le cadre du simple tourisme, source de profits immédiats; elles lui donnent une plus haute signification et témoignent de l'attraction profonde qu'éprouve pour la France — surtout la France méridionale — un peuple si proche de nous par ses origines et sa formation méditerranéenne, soumis aux influences de cette « mer privilégiée » qui, ainsi que le disait Paul Valéry « a rempli une fonction déterminante dans la constitution de l'esprit européen ».

« O grande Méditerranée de là-bas, comme tu nous es étroitement jointe », s'écriait le vaudois C. F. Ramuz, dans son beau poème en prose à la gloire du Rhône, affirmant ainsi cette parenté spirituelle dont les uns et les autres nous sommes fiers.

Jean Médecin



C'est la royauté du soleil sur l'intense azur, Nice la Belle, immensité de lumière sur l'immensité des flots calmes